

## **SEANCE DU 21 septembre 2018**

***Date de convocation : 14 septembre 2018***

L'an deux mil dix-huit, le vingt-et-un septembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CINTRAT, Maire.

**Etaient présents** : Jean-Luc CINTRAT, Jean-Paul DUPONT, Claude BRAY, David MOUGE, Yvon PERISSERE.

**Etaient absents** : Marie-Claude BEAUCOUSIN, Emmanuel VIALON, Claude PERIER, Armelle PRINGAULT

**Pouvoir** : Marie-Claude BEAUCOUSIN à Jean-Paul DUPONT, Emmanuel VIALON à Jean-Luc CINTRAT, Armelle PRINGAULT à Claude BRAY

Formant la majorité des membres en exercice.

Approbation du compte rendu du 29 juin.

### **SOL DE LA MAIRIE**

Le Maire propose au conseil municipal d'unifier le carrelage de l'ancienne partie de la mairie avec le nouveau carrelage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte le changement du carrelage de la partie ancienne de la mairie.

### **DEROGATION PERMIS DE CONSTRUIRE**

Une demande a été faite auprès de la mairie pour la construction d'un garage à toit plat. Au vu de l'interdiction dans le PLU, Mr CINTRAT va prendre rendez-vous avec le demandeur et le service urbanisme.

### ***Question diverses***

- Un courrier va être adressé à Monsieur EGRET afin que ce dernier taille sa haie qui déborde sur la voie publique.
- Demande à Mme PERIER (rue du Bassin) de refermer la clôture du bassin maintenant que leur construction est achevée.
- Demander à Mr CAGNAT de nettoyer les tags sur le compteur électrique au stade

La séance est levée à 20h50